

**SUD
OUEST**

FORMATION

GIRONDE

GUIDE

2018

A photograph of three women in a professional setting. One woman with short blonde hair and glasses is leaning over a table, smiling and looking at two other women. The woman in the center has long blonde hair and is wearing a red and black plaid shirt. The woman on the left is partially visible, wearing a dark blue top. They are gathered around a wooden table with papers and a laptop. The background is a bright, out-of-focus office environment.

**Se former
tout au long
de sa vie**

> Ce qui va changer pour les salariés, les organismes de formation et les entreprises

SOMMAIRE

La réforme et ses conséquences

Vers une réforme professionnelle à la carte 4

Trois questions à Catherine Fabre, députée 5

En Gironde, des craintes à dissiper 6 et 7

Le point de vue des organismes publics

Région, Greta, CCI, CMA 8 et 9

Ils témoignent

Entreprises libérée, à haut niveau technologique, PME, administration 10 et 11



Président-directeur général : Olivier Gérolami.
Directeur général délégué et directeur de la publication : Patrick Venries.
Réalisation : L'Agence.
Rédactrice en chef des suppléments, magazines et hors-séries : Marie-Luce Ribot.
Chef de rédaction : Coralie Morin.
Photo de une : Shutterstock.
Conception graphique : Studio Agence
Secrétariat de rédaction : Édith Marot.
Siège social : Journal « Sud Ouest »,
 23, quai des Queyries, 33094 Bordeaux Cedex.
 Tél. 05 35 31 31 31 - www.sudouest.fr
Secrétariat de l'Agence : Tél. 05 35 31 23 31
Régie Sud Ouest publicité : Tél. 05 35 31 27 06
 Supplément au journal du 30 mai 2018.

Vers une formation professionnelle

Nouveauté > Le projet de réforme du gouvernement veut rendre le système accessible à tous, grâce à des innovations et à un changement de logique

JEAN-PASCAL VIDEAU

Contrairement au « big bang » de la réforme de l'apprentissage, selon le mot de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, celle de la formation professionnelle devrait être moins spectaculaire. Elle vise surtout à faire sauter un verrou psychologique important : la fin d'un système complexe et opaque pour les salariés ou les demandeurs d'emploi, qui ne savaient par quel bout prendre leur projet d'évolution. Pour cela, la loi présentée fin avril par Muriel Pénicaud se veut très pratique en redonnant la main aux individus. Chacun pourra notamment sélectionner la formation de son choix, sans intermédiaire ni validation administrative, avec un accès au compte personnel de formation (CPF) facilité, via une application en cours de développement et qui devrait être opérationnelle courant 2019 (accès se faisant aujourd'hui via moncompteformation.gouv.fr).

Il ne s'agit pas d'une révolution, donc, mais bien d'une évolution radicale, dans la continuité de la réforme de 2014, qui avait déjà créé le CPF. Par ailleurs, l'objectif affiché est de pousser des publics jusqu'ici exclus de la formation, par méconnaissance ou manque de moyens, à en bénéficier réellement. « Même s'il est vrai que l'on en parle depuis longtemps, le numérique va infuser tous les métiers, y compris

dans des domaines aussi traditionnels que le bâtiment ou la cuisine », souligne Catherine Fabre, députée de la Gironde et rapporteur du texte (lire interview ci-contre). À l'horizon de dix à vingt ans, les études estiment que 15 à 20 % des métiers auront disparu, remplacés par de nouveaux. Pour donner une chance aux demandeurs d'emploi peu qualifiés (1 million de personnes) et aux jeunes éloignés de l'emploi (1 million également) de prendre ce train, 15 milliards d'euros leur seront consacrés en cinq ans dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Le texte, qui a déjà fait l'objet de nombreuses concertations, devrait être voté dans le courant de l'été, pour une application rapide, mais progressive, à partir de la fin de l'année 2018 et jusqu'en 2020. Tour d'horizon des principales nouveautés.

Le nouveau CPF, en euros

C'est un des éléments phares de la réforme : au 1^{er} janvier 2019, chacun verra son compte personnel de formation crédité en euros, et plus en heures. Loin d'être anecdotique, ce changement permet d'une part de mieux comprendre les droits que l'on a acquis. D'autre part, il permet de sortir des formations classiques définies par des heures de présentiel pour s'ouvrir à des formations plus innovantes, comme les MOOC, des cours en ligne, ou encore des coaches sur le lieu de travail. Une souplesse qui a l'avantage de mieux s'adapter aux contraintes des TPE et PME. Ce compte sera crédité de 500 euros par an (800 pour les personnes non qualifiées), plafonnés à 5 000 euros (8 000 euros), auxquels peut s'ajou-

ter un abondement de l'entreprise. Les droits déjà acquis seront transformés au taux de 14,22 € de l'heure, un montant qui fâche les syndicats.

Nouvelle application

Autre grande innovation de la réforme, une appli, en cours de développement, permettra à chacun de connaître le crédit de son CPF, les formations existant dans sa zone géographique, mais également d'obtenir des données essentielles sur ces formations (taux d'insertion, niveau de salaire à la sortie, comparateur de prix), ainsi que de lire des commentaires laissés par ceux qui y ont déjà participé. Autant d'éléments qui doivent favoriser un choix éclairé, avant de s'inscrire directement à la formation choisie, toujours sur cette même plate-forme.

Conseil en évolution professionnelle

Le conseil en évolution professionnelle, préalable au choix de réorientation, est maintenu. Il permet d'évaluer ses compétences, de définir son projet professionnel, d'identifier les formations intéressantes... Surtout, il sera doté de moyens financiers spécifiques, ce qui n'était pas le cas. Un opérateur sera désigné dans chaque région pour faire vivre ce système.

CIF

Le congé individuel de formation (CIF) subsiste, même s'il change de nom pour s'appeler « CPF de transition ». En cas de fonds insuffisants pour la formation souhaitée, une commission paritaire peut valider



Le centre de ressources de Cap Métiers, à Pessac, propose de la documentation sur la formation
PHOTO J.-P. V.

un abondement financier couvert, pour le moment, par l'entreprise ou des organismes chargés de collecter les fonds de la formation professionnelle continue (OPCA), parfois les deux à la fois.

Temps partiels, CDD, PME...

L'un des grands enjeux de la réforme annoncée est de ramener à la formation les publics qui en avaient le plus besoin mais qui en étaient exclus, comme les chômeurs, alors que ce sont les cadres qui en profitaient le plus jusqu'à présent.

Le projet vise en outre à favoriser l'évolution des salariés à temps partiel – souvent des femmes –, qui bénéficieront des mêmes droits que les salariés à temps plein, à partir de l'équivalent d'un mi-temps. Par ailleurs, un système de solidarité des grandes entreprises vers les TPE-PME sera mis en place, sachant que les salariés de ces structures avaient moins accès à la formation, du fait de problèmes d'organisation. L'accès à des formations à distance, par modules, à des MOOC ou à des coaches leur offrira une plus grande souplesse.

Suivez un master en formation continue à l'université de Bordeaux

Informations et contact
economie.u-bordeaux.fr/Formation/Formation-continue
05 56 84 29 00

Affaires économiques

- > Accéder à des fonctions de **cadre dirigeant**
- > Comprendre un **monde économique globalisé complexe**

groupes dédiés

Techniques assurantielles et risques financiers

- > Comprendre et maîtriser les **risques**
- > Analyser et proposer des **solutions d'investissement**

candidatures
du 03/09/2018
au 31/10/2018

Faculté
Économie, gestion et administration
économique et sociale

université
de **BORDEAUX**

le à la carte



« Nous voulons une simplification au bénéfice des usagers »

◀ Catherine Fabre, députée de la 2^e circonscription de la Gironde, issue de la majorité présidentielle, et rapporteur de la loi sur la transformation de la formation professionnelle, décrypte les enjeux de la réforme ▶

« Sud Ouest ». Encore une réforme de la formation, a-t-on envie de dire... En quoi celle-ci peut-elle changer la donne ?

Il y a eu beaucoup de réformes, effectivement. Toutes animées, je pense, d'une bonne volonté, en particulier celle de 2014, que l'on cherche à approfondir. Le projet que nous portons contient toutefois un énorme changement, dans la simplification du système et sa lisibilité. La formation professionnelle est vraiment caractérisée par un système que personne ne comprend, à part ceux qui en font partie. Nous voulons vraiment une simplification au bénéfice des usagers.

Vous êtes rapporteur de cette loi et experte du secteur.

Un parcours qui fait sens ?

Cette réforme est une des raisons pour lesquelles j'ai eu envie de me lancer en tant que députée, car je suis convaincue que c'est un enjeu majeur pour



Catherine Fabre, à l'Assemblée nationale
PHOTO DR

le futur. J'étais auparavant maître de conférences en gestion des ressources humaines, ce qui veut dire que je connais particulièrement la problématique des transitions professionnelles, mon domaine de recherche. Cela fait un moment déjà que je rencontre des personnes qui font de l'accompagnement professionnel ou qui font le choix de se former. Et, en tant qu'enseignante, j'avais également eu à plonger dans les méandres de ce système. Cela m'a permis, je pense, d'avoir un regard assez extérieur et objectif.

Comment s'est élaboré ce projet ?

Il est pensé depuis longtemps.

Nous avons déjà réalisé un round d'auditions, une cinquantaine, à l'Assemblée nationale, entre mi-décembre et mi-février, avec un groupe transpartisan dont j'étais la responsable. L'idée, c'était de prendre un peu de hauteur. Plus récemment, j'ai organisé une consultation numérique ainsi que, localement à Bordeaux, trois ateliers ouverts aux professionnels et aux usagers, qui ont eu beaucoup de succès. C'en fut d'ailleurs un des premiers enseignements : cette réforme intéresse, et il y a d'énormes attentes.

J.-P. V.

En Gironde, des craintes à dissiper

Organismes > Comme ailleurs, les acteurs de la formation professionnelle ignorent à quoi ressemblera leur travail dans les années à venir

Une petite révolution, voilà ce qu'est en train de vivre la formation professionnelle continue. Et les acteurs girondins du secteur le ressentent autant que dans d'autres départements. Logique, puisqu'il s'agit d'une « réforme en profondeur, une réforme systémique dans la mesure où l'on touche aux infrastructures institutionnelles », explique-t-on chez Centre Inffo, le centre d'expertise sur l'actualité de la formation. « On n'ajoute pas une pièce de plus, on déconstruit complètement pour reconstruire. » Parmi les premiers concernés, les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qui assurent la gestion du finance-

ment de la formation professionnelle continue dans le secteur privé. Ils sont amenés à disparaître, pour être remplacés par de nouveaux organismes qui auront à peu près les mêmes prérogatives, sans l'énorme morceau de la collecte de fonds. « Et cela nous inquiète forcément, concède un collaborateur girondin, sous couvert de l'anonymat. On est dans le flou, on ne sait pas comment on va être organisé, mais on imagine bien qu'en ayant moins de travail, on ne va pas garder autant de monde. »

Incertitudes en série

Autre inquiétude : les critères de l'agence France Compétences, qui





Des organismes de formation redoutent l'intransigeance des critères de sélection
PHOTO SHUTTERSTOCK

« On est dans le flou, on ne sait pas comment on va être organisé »

va être créée fin 2018 pour valider la qualité de l'offre de formation. « L'ambition est de simplifier, de rapprocher les acteurs et les dispositifs d'apprentissage et de faire en sorte que les outils d'accès à la formation soient mieux coordonnés », résume Centre Inffo. « Certes, mais dans les faits, quels seront les critères précis d'éligibilité d'une formation ? C'est difficile de pérenniser une entreprise dans un secteur où les règles du jeu changent tous les quatre ans », regrette le responsable d'un organisme formateur bordelais spécialisé dans la santé, qui n'a pas non plus souhaité donner son nom. « En 2014, déjà, la précédente réforme de la formation avait laissé beaucoup d'entreprises sur le carreau, incapables de remplir des critères de qualité pas toujours appropriés. On se demande forcément si l'impact sera le même cette fois. » Nombre d'organismes de formation et, de façon générale, d'acteurs du secteur préfèrent pour le moment ne pas commenter ce qui n'est encore qu'un projet de loi, et qui est donc susceptible de connaître, avant son adoption éventuelle à l'été, de multiples évolutions...

JEAN BERTHELOT

Échos

Pour démarrer sa réflexion : Cap Métiers à Pessac

Le centre de ressources d'Aquitaine Cap Métiers, à Pessac, financé par la Région, permet un premier débroussaillage, avec de nombreuses bases de données, et oriente les publics vers les bonnes portes, comme le conseiller en évolution professionnelle. À noter que Cap Métiers organise aussi des ateliers « Mes compétences, des métiers », pour des gens qui veulent faire le point sur leurs compétences acquises et les projets réalisables dans un ensemble de métiers.

Site Internet : www.aquitaine-cap-metiers.fr

Mise en œuvre du PIC en Nouvelle-Aquitaine : 48 633 places de formation en 2018

Le plan d'investissement dans les compétences (PIC), développé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'une convention entre l'État et la Nouvelle-Aquitaine en mai, prévoyant 11 449 parcours supplémentaires au bénéfice de personnes peu ou pas qualifiées ou pour des formations de remise à niveau. Au total, 48 633 entrées en formation seront proposées cette année en Nouvelle-Aquitaine. Trois axes prioritaires ont été définis : la professionnalisation des demandeurs d'emploi (habilitations électriques, sécurité, amiante, Caces...), l'inclusion linguistique et numérique, et le développement de nouvelles formes de formation. À noter que le ministère vient aussi de lancer dans ce cadre le volet « 10 000 formations pour les métiers de la transition écologique ».

Lire la publication du Cereq sur ce sujet sur www.cereq.fr

Espoir et désespoir du public face à la réforme

Adaptation > Région, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, de nombreuses structures publiques s'apprêtent à accueillir la future loi sur la formation continue, avec quelques inquiétudes néanmoins. Exemples dans différents départements

➤ À la Région, le projet ne convainc pas

« Alain Rousset, président de la Nouvelle-Aquitaine, ne mâche pas ses mots envers une réforme de la formation et de l'apprentissage qui renforcerait le centralisme, selon lui. Plus globalement, la Région s'inquiète des modifications à venir »

Même si le projet de loi sur la formation continue est encore très loin d'être définitif, puisqu'il va encore sans doute être largement modifié avant d'être adopté, les Régions ont déjà fait part de leur inquiétude. Motif ? La réforme renforcerait encore la centralisation des outils de décision dans le domaine de la formation continue comme dans celui de l'apprentissage, de plus en plus intimement liés et d'ailleurs simultanément réformés. Parmi les Régions concernées, la Nouvelle-Aquitaine. « Toute la stratégie qui est la mienne, c'est de mettre l'accent sur la

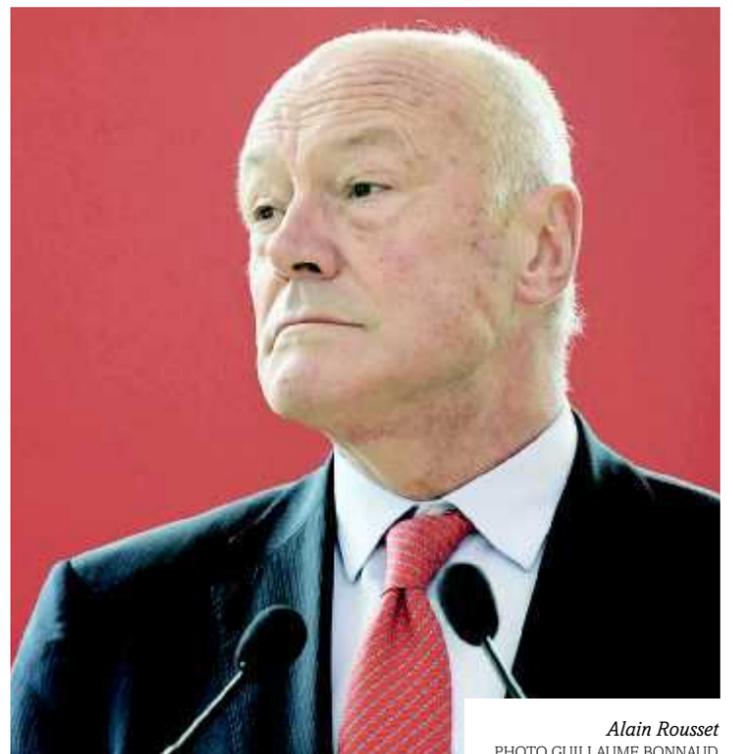
formation professionnelle, les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis », s'étrangle Alain Rousset, le président de la Région.

« Un risque pour le milieu rural »

« C'était une compétence que nous n'avions que depuis trois ans, et dont aucun bilan ne peut être encore tiré, mais c'est ici que l'effort était le plus important et qu'il commençait vraiment à porter ses fruits. La conséquence de la loi, si elle passe, va être de centraliser les décisions au niveau parisien, faisant courir un énorme risque au milieu rural. Car la formation ou l'apprentissage, c'est aussi de l'aménagement du territoire, et on va encore le mettre à mal par une analyse idéologique stupide », dénonce notamment le président du Conseil régional.

Au sein même de l'instance, règne une certaine confusion sur le sujet. « On n'y voit pas encore clair, c'est certain », regrette Pascal Cavitte, délégué à l'orientation et au service public de l'emploi au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Mais il semble acquis que le pilotage ne sera plus du ressort de la Région. Or il n'y a pas d'échelle plus pertinente que la Région pour décider ce genre de choses. S'il y a bien un domaine dans lequel la fusion des Régions pouvait porter ses fruits, c'est celui-là. Pourquoi modifier cela ? D'autant plus que nous venions de mettre en place des actions très concrètes, d'engager des budgets... C'est difficile à comprendre », s'étonne Pascal Cavitte.

JEAN BERTHELOT



Alain Rousset
PHOTO GUILLAUME BONNAUD



Le président de la CCI Dordogne, Christophe Fauvel, espère autant qu'il craint cette nouvelle réforme
PHOTO CLAUDE PETIT

➤ « Un manque de visibilité »

« Pour Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie Dordogne (CCI), la réforme permettra de rapprocher le monde de l'entreprise de celui de la formation. Mais il craint un financement très centralisé »

« On se prépare comme on peut à cette réforme mais, à vrai dire, on manque de visibilité. » Chez Christophe Fauvel, le sentiment est mitigé. Le président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Dordogne espère autant qu'il craint cette future révolution de la formation continue. Selon lui, d'un côté, elle permettra de rapprocher plus facilement le monde de l'entreprise de celui de la formation. « Aujourd'hui, la carte de l'apprentissage, par exemple, est gérée par l'Éducation nationale et la Région. Or, ce n'est pas assez mobile par rapport aux besoins des entreprises qui vont très vite. Avec la

réforme, ce sont les branches professionnelles qui en auront la gestion. Il devrait donc y avoir une meilleure réactivité qu'aujourd'hui. » D'un autre côté, pour Christophe Fauvel, le risque est une action très centralisatrice en ce qui concerne le financement. La collecte du fonds de formation et d'apprentissage ne sera en effet plus assurée que par l'Urssaf puis reversée aux OPCA, les organismes paritaires collecteurs agréés. « Oui, mais sur quels critères ? On ne le sait pas encore, tout comme on ne connaît pas bien le rôle que tiendra France Compétences. Je crains qu'avec cette agence nationale qui régulera le coût des formations, le territoire n'ait plus de prise. »

LUDIVINE LONCLE

B Le Greta Sud Aquitaine est « prêt »

« Valérie Demangel, directrice régionale de l'organisme de formation au statut public, estime que la réforme « va dans le bon sens » »

La directrice opérationnelle du Greta Sud Aquitaine Valérie Demangel en est sûre : le nouveau compte personnel de formation (CPF) prévu par la réforme « ne va pas instituer un énorme changement ». Elle s'attend plutôt à une transformation induite par la disparition du congé individuel de formation, le CIF, absorbé dans ce nouveau CPF. « Le CIF permettait à un salarié de gérer sa reconversion souvent sur des temps longs, comme un an, avec 800 à 1 000 heures de formation. Les salariés qui veulent se reconverter devront utiliser le CPF mais,

même avec son augmentation, il ne sera pas au niveau du CIF », avance Valérie Demangel.

Le cofinancement introduit

En d'autres termes, « ce qui est appelé dans cette réforme, c'est un cofinancement de la part des gens, qu'ils fassent un effort », continue la directrice opérationnelle du Greta. Il sera donc important de sensibiliser les personnes à un « changement de posture face à leur parcours », affirme-t-elle. « On passe d'un système où tout est payé pour moi à un autre où c'est moi qui vais être acteur. C'est une posture active, les gens vont se saisir eux-mêmes de leur dossier. » Valérie Demangel considère que la réforme « va dans le bon sens ». En effet, « les gens doivent être plus



actifs, plus autonomes, car ce sont des qualités transposables dans un milieu professionnel ». Selon elle, le Greta Sud Aquitaine est « prêt », et travaille déjà selon les principes induits par la réforme.

Valérie Demangel est directrice opérationnelle du Greta Sud Aquitaine
PHOTO DAVID LE DÉODIC

CAROLE SUHAS

4 Branle-bas de combat à la CMA de Charente

« À la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Charente, on se prépare déjà à la réforme. Des changements qu'appréhende le secrétaire général, qui reste malgré tout confiant »

Avec 750 stagiaires en formation chaque année dans sept pôles de métiers différents, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Charente représente le deuxième opérateur de formation continue dans l'artisanat en Nouvelle-Aquitaine. Autant dire que son secrétaire général, Francis Oger, est particulièrement attentif à la réforme. Avec certaines inquiétudes cependant, d'autant qu'il venait de signer avec la Région la convention quinquennale organisant la formation professionnelle sur le territoire. « Dix-huit mois de travaux ont été nécessaires. Aujourd'hui, vis-à-vis de la réforme, nous n'avons aucun

contact avec les services de l'État. Le parallèle est donc assez parlant sur la non-prise en compte de nos attentes et de notre savoir-faire dans le domaine. » Cependant, il reconnaît que cette réforme aura l'avantage de rehausser la qualité des formations proposées. « Certaines structures qui n'avaient pas lieu d'être risquent de disparaître au profit de centres comme le nôtre qui offrent des formations sur mesure avec un vrai souci d'insertion. » Face à la période de transition, « qui risque de durer », Francis Oger est toutefois confiant : « La réhabilitation de nos campus, qui a nécessité une réflexion globale sur notre projet d'établissement, va faciliter notre adaptation à cette réforme car nous avons anticipé des organisations comme celle sur la pédagogie individualisée. »

PHILIPPE QUINTARD



Des locaux totalement réhabilités avec du matériel récent, comme ici au Campus des métiers de Cognac, sont des atouts face à une réforme qui prône la qualité des formations proposées
PHOTO PH. Q.

Les grandes écoles dans l'attente

« Bordeaux et la Gironde ne manquent pas d'écoles réputées proposant, depuis plus ou moins longtemps, de la formation continue »

« L'jba, en journalisme, Sciences Po, l'université Montaigne, l'Idrac ou l'In-seec, en commerce et management, ou même l'École du cirque ne sont que quelques-unes des multiples structures qui mettent en place ce type d'enseignement. Pour l'heure, toutes attendent de savoir en quoi consistera exactement la réforme avant de la commenter éventuellement, et surtout de s'y adapter si besoin est, le moment venu. Toutes nos sollicitations sont restées lettre morte.

J. B.